

- **Nom**
Classe préparatoire aux grandes écoles ENS Rennes D1 du Lycée Gustave Eiffel de Bordeaux
- **Prénom**
Promotion des étudiants de 2nde année "Giovanni Falcone", 2017-2019
- **Adresse**
143 cours de la Marne, 33000 Bordeaux
- **Raison sociale**
Lycée Gustave Eiffel (Bordeaux)

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
Ateliers de réflexion sur l'Union européenne
- **Description de l'activité**
Réflexion des étudiants, par groupes, autour de plusieurs thèmes portant sur l'Union européenne
- **Date et heure**
Semaine du 15 octobre 2018
- **Lieu**
Lycée Gustave Eiffel (Bordeaux)
- **Nombre de participants**
38
- **Catégories de publics présents**
Etudiants

- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
Promotion des étudiants de 2^{de} année "Giovanni Falcone" de la classe préparatoire
ENS Rennes D1

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**
 1. Être étudiant au sein de l'Union européenne
 2. Justice climatique et respect des droits fondamentaux
 3. La gestion de la crise migratoire en Europe et ses conséquences
 4. Sécurité et justice dans l'Union européenne
 5. L'abstraction de l'idée européenne
- **Questions / attentes / problèmes soulevés**
Atelier de réflexion 1 – Être étudiant au sein de l'Union européenne

En tant qu'étudiants au sein de l'Union européenne, nous avons soulevé deux thèmes qui nous questionnent. Selon nous, il y aurait des problèmes concernant l'égalité d'accès à l'éducation mais aussi des difficultés liées à l'accès aux mobilités.

Une nécessaire harmonisation de l'accès à l'éducation

Le premier problème constaté porte sur les filières professionnelles. En effet, ces dernières sont faites pour valoriser la technique et un certain savoir-faire. Ces compétences sont aujourd'hui très recherchées sur le marché du travail. Or, ces filières sont aujourd'hui peu mises en avant. Selon nous, il serait nécessaire d'harmoniser au niveau européen l'éducation en tant qu'elle doit être mieux adaptée aux exigences du marché du travail. Par exemple, il serait possible de s'inspirer du modèle allemand qui donne la possibilité de choisir entre l'université et « l'école des métiers », ces deux voies étant autant reconnues l'une que l'autre.

Néanmoins, pour atteindre une plus grande égalité dans l'accès à l'éducation au niveau européen, il est nécessaire d'harmoniser les coûts de l'éducation entre les pays. Il est donc indispensable de proposer des formations accessibles à tous en prenant en compte la contrainte financière des étudiants. Ainsi, un fonds commun d'harmonisation européen nous semble être une bonne solution.

Faciliter les mobilités, source d'enrichissement pour tous les étudiants

Harmoniser l'éducation entre les pays, c'est aussi permettre aux étudiants de s'enrichir et de mieux comprendre le fonctionnement de ces autres pays. C'est pour cela qu'améliorer les mobilités entre les pays constitue un enjeu important. Pour cela, il est donc nécessaire, toujours d'un point de vue financier, d'améliorer la transparence et l'accès aux bourses. En effet, un étudiant non boursier en France a droit à une allocation comprise entre 250 et 400 euros selon les destinations et sa situation sociale. Un étudiant boursier, lui, a droit à 400 euros ainsi qu'aux bourses du CROUS. Il nous semblerait nécessaire de rendre plus accessible l'accès aux bourses car s'expatrier coûte cher, notamment en revoyant les critères encore trop restrictifs et en rendant le

fonctionnement plus transparent.

Enfin, le service européen nous semble une excellente idée à améliorer, notamment en la rendant plus visible. Il nous semble donc utile d'en faire une plus grande publicité.

Atelier de réflexion 2 – Justice climatique et respect des droits fondamentaux

Le constat est tel que les scientifiques du monde entier s'accordent sur les mêmes prévisions quant au climat : la catastrophe. Il y a un coût croissant du changement climatique. En effet, dans le monde, le coût des catastrophes naturelles explose si bien que Henri de Castries, ancien dirigeant d'Axa, indiquait en décembre 2015 qu'« un monde plus chaud de quatre degrés serait impossible à assurer ».

En 2016, les catastrophes naturelles ont coûté 6 milliards d'euros en France et en Allemagne. Il faut mettre aussi en exergue la responsabilité des pollueurs. En 2014, selon le rapport Carbon Major fait par le Climate Accountability Institute et mettant en avant les atteintes sociales et climatiques, 90 entreprises sont responsables de 63% des émissions de carbone depuis 1791 dans le monde.

Il faut que l'Europe mette en application les principes qu'elle a retenus. En effet, les directives et règlements ayant un impact sur l'environnement doivent effectivement respecter le principe de précaution né à Rio, le principe de correction à la source, le principe du « pollueur-payeur ». Ces grands principes ne doivent pas être écartés lors de la mise en application des politiques climatiques. Le respect des droits fondamentaux doit être garanti par ceux qui affirment qu'ils en sont garants. En effet, le droit à la propriété n'est pas protégé par le changement climatique et aucune disposition n'est prise pour pallier cette violation. Le droit à la vie n'est pas non plus respecté ; si les pouvoirs publics européens ne mettent pas en place des mesures qui assurent la réduction des émissions de dioxyde de carbone, les citoyens européens pourront eux-mêmes aller chercher des réponses devant la justice de l'Union européenne comme ont pu le faire onze familles, principalement composées d'agriculteurs, qui ont attaqué en justice l'Union européenne pour qu'elle respecte ses engagements pris durant les Accords de Paris sur le climat et réclamé la mise en place de politiques climatiques en adéquation avec ceux-ci. Il faut aussi une reconnaissance des préjudices écologiques et que les multinationales et les Etats soient soumis à des lois de vigilance climatique. A cet égard, l'Union européenne devrait permettre aux associations de la saisir pour s'assurer de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, et il faudrait que les groupements agissant dans le sens de la réduction des émissions de dioxyde de carbone puissent attaquer directement le « pollueur » en justice en prévention et non en réparation des dommages subis. Il faudrait également que s'opère un élargissement de la notion de préjudice écologique afin d'y intégrer les écocides et le changement climatique, indépendamment de leurs effets.

Atelier de réflexion 3 – La gestion de la crise migratoire en Europe et ses conséquences : Brexit et montée du nationalisme en Europe

Dans les années 2010, les pays européens traversent une crise migratoire majeure. Les conséquences de cette crise sont alarmantes : cela place ce sujet au cœur des préoccupations nationales et des institutions européennes. En effet, la migration est devenue un sujet brûlant de la politique européenne, donnant du poids aux mouvements nationalistes, véritables doctrines qui revendiquent la puissance

souveraine de la nation ainsi que l'exaltation du sentiment national. Ainsi, l'Europe semble s'éloigner de son projet initial et ses valeurs fondamentales de cohésion et de solidarité sont menacées. Du Brexit en passant par les situations politiques de la Pologne, de la Hongrie et de l'Italie, l'Europe se divise et la solidarité est mise à rude épreuve comme a pu l'illustrer le cas de l'Aquarius. Alors que l'Europe a plus que jamais besoin d'afficher une union sans failles, les Etats se divisent et s'opposent, mettant en péril la cohésion continentale.

Constat : un monde en proie aux mouvements nationalistes

L'Europe ne fait pas exception à travers le monde. Le nationalisme l'a déjà emporté aux Etats-Unis et en Inde qui sont les deux plus grandes démocraties du monde. Récemment, le premier tour de l'élection présidentielle au Brésil favorable au candidat Bolsonaro a suivi la tendance nationaliste qui s'opère à travers le monde. L'Europe est en train de suivre le même chemin. Le Royaume-Uni, la plus ancienne démocratie des temps modernes, a choisi de rompre avec le projet européen en fermant ses frontières sous la pression de la crise migratoire. La Pologne et la Hongrie ont aux dernières élections cédé aux sirènes nationalistes en élisant des gouvernements « anti-Europe ». Plus au Sud, les Italiens ont accordé leur confiance à La Ligue et au Mouvement 5 étoiles animés par un sentiment nationaliste et une défiance à l'égard des institutions européennes. Rome a d'ailleurs choisi de ne plus suivre les règles en présentant un budget volontairement contraire aux critères de l'Union européenne. Plus inquiétant encore, l'Allemagne s'est trouvée ballotée par les résurgences de l'extrême-droite via de nombreuses critiques sur la politique d'asile d'Angela Merkel, et l'Espagne voit pour la première fois depuis la fin du franquisme le retour, bien que timide, de l'extrême-droite.

La crise migratoire européenne a servi de faux-fuyant aux mouvements nationalistes pour convaincre un auditoire de plus en plus défiant à l'égard du projet européen. L'Europe a pourtant tenté de répondre au problème notamment par un accord avec la Turquie en 2016 pour contrôler plus efficacement les flux migratoires mais aussi par la création d'une garde frontalière européenne. Cependant, ces mesures sont apparues insuffisantes pour endiguer la montée du nationalisme : les frontières sont aujourd'hui des zones de tension après avoir été pacifiées par l'accord de Schengen. En 2015, l'Autriche décide d'ériger une barrière métallique sur sa frontière commune avec la Slovaquie ; la même année, l'Allemagne décide de rétablir le contrôle aux frontières et entraîne dans son sillage des décisions similaires de l'Italie, de la République Tchèque, de la France et de la Slovaquie.

Le problème de la gestion des flux migratoires est encore prédominant à l'heure actuelle et s'est particulièrement révélé avec la gestion chaotique de l'accueil de l'Aquarius, un navire affrété à des opérations de sauvetage en Méditerranée. Celui-ci, après s'être vu opposer le refus des pays européens partisans d'une ligne dure sur l'immigration, a été confronté à des décisions hésitantes, dans lesquelles les pays se déchargeaient les uns sur les autres. Il existe toutefois un point de convergence entre les pays de l'Union européenne : empêcher les arrivées de migrants sur le continent, et ceci se traduit par une politique migratoire externalisée. Le projet de « plateformes régionales de débarquement » approuvé par le Conseil européen et le renforcement des gardes de côtes libyennes alors que l'Union européenne affirme que ce n'est pas un pays sûr s'inscrit dans cette idée de déléguer la gestion migratoire hors du territoire européen. Cette politique externalisée est liée à la théorie dite de « l'appel d'air » qui considère que la mise en place d'infrastructures visant à accueillir les navires de sauvetage aurait pour effet d'inciter les migrations. Or, si l'on observe les chiffres, Paul Mendihart,

directeur adjoint des opérations de Médecins sans frontières, association qui coréalise les actions de l'Aquarius, rappelle que « les migrants essayaient de traverser la Méditerranée avant la mise en place du navire et dans des proportions plus fortes » et que « cette théorie ne tient pas puisque la principale motivation des migrants de quitter leur pays c'est justement la situation dans leur pays » ; ainsi, décourager les traversées reviendrait à les condamner.

Ainsi, tout cela illustre le déclin de la politique européenne originelle et montre la fracture grandissante entre des pays qui ne parviennent pas à s'accorder sur la question de la politique migratoire. En découlent des dérives critiquables et critiquées, notamment la montée croissante du nationalisme.

Quelles solutions ?

Il faut donc que l'Europe mette en place des solutions pour endiguer la montée des mouvements nationalistes et éviter son implosion. Il est évident qu'il manque une réelle souveraineté européenne. Cette souveraineté européenne est bien évidemment critiquée par les extrêmes mais elle s'avère pourtant indispensable et cruciale notamment dans la gestion des crises et déterminante pour la place de l'Europe sur la scène politico-commerciale internationale. Cette souveraineté des institutions européennes par rapport aux Etats pourrait permettre d'éviter les comportements de « freeriders » et favoriser des politiques communes qui auraient pu être bien plus efficaces dans la gestion de la crise migratoire. De plus, une critique souvent formulée à l'égard de l'Union européenne repose sur la distance tranchée entre les citoyens et les institutions européenne. Il faudrait donc renforcer le sentiment d'appartenance européen notamment en impliquant davantage les populations dans les décisions des institutions européennes. L'Europe se doit également d'adopter des positions plus consensuelles et humanistes pour favoriser la cohésion des Etats : on peut dire que l'Europe continuera par la cohésion ou ne continuera pas.

Quant à la crise migratoire en elle-même, l'Union européenne pourrait mettre en place des centres d'accueil dans les pays de départ et de transit des migrants pour éviter l'engorgement des pays frontaliers comme l'Italie, l'Espagne ou la Hongrie. De plus, le manque de coordination des secours en mer Méditerranée a montré que l'Europe faut à coordonner ses forces pour établir des processus efficaces. Cette solution est notamment demandée depuis plusieurs années par l'Espagne qui aimerait voir une politique migratoire européenne externalisée et commune à l'ensemble de la zone. Ces solutions ramènent toutes à un même point : la nécessité de ne pas céder aux égoïsmes nationaux ainsi qu'aux discours chauvins et patriotes. L'Union européenne ne pourra se maintenir qu'en affirmant sa cohésion, notamment face aux tensions protectionnistes qui apparaissent à travers du monde.

Atelier de réflexion 4 – Sécurité et justice dans l'Union européenne

La sécurité et la justice, en tant que fonctions régaliennes, semblent être à l'écart de l'action européenne. Pourtant, de nombreux projets ont vu le jour pour garantir la défense des Européens et privilégier une démarche collective. Cependant, il reste encore un long chemin à tracer, en ce qui concerne ces domaines fondamentaux, à l'échelle de l'Union européenne.

On constate aujourd'hui qu'en matière de police et de défense, les Etats de l'Union européenne ont su mettre en place une collaboration. Celle-ci transparait notamment à travers le mandat d'arrêt européen, qui permet de fluidifier l'action des forces de

police européennes. Ce mandat garantit une plus grande efficacité dans la résolution d'enquêtes dépassant les simples frontières nationales. De la même manière, le mandat d'arrêt européen apparaît comme un moyen de garantir une administration de la justice à laquelle on ne peut échapper dans l'ensemble de l'Union européenne, quand bien même les individus circulent librement dans l'espace Schengen. En outre, il semble nécessaire d'évoquer la création d'Europol, agence européenne de police criminelle, qui facilite les échanges entre les polices nationales des Etats membres. Europol intervient en matière de crimes graves tels que la pédophilie, le terrorisme, la criminalité internationale, le trafic de stupéfiants...

Pour autant, ceci semble se limiter à la simple collaboration entre les différents services de police dans l'Union européenne. Cela traduit un pur pragmatisme de la part des forces de police et plus généralement de la part des Etats. La question se pose donc de savoir si les Etats de l'Union européenne seront capables de mettre en place, volontairement, une armée européenne destinée à protéger les citoyens européens et les intérêts de l'Union. Nonobstant, il semblerait que la protection de la souveraineté des Etats constitue le principal obstacle à la formation d'une telle armée, comme cela a pu être le cas dans le passé, en 1954.

C'est pourquoi, en réponse à cela et face à la menace terroriste, les Etats doivent se coordonner davantage et la solution serait éventuellement la création d'un parquet anti-terroriste européen pour une unification des moyens d'action entre les différents Etats. Ce parquet européen serait ainsi compétent pour connaître des affaires terroristes transnationales. Par ailleurs, puisque les Etats n'ont pas la même vision en ce qui concerne leurs forces armées, si l'Europe veut se constituer en un bloc, il faut que cette entité puisse avoir les moyens de se défendre. La création de cette armée européenne participera en outre au renfort du sentiment européen de la population européenne. L'existence d'une armée européenne suggère la mise en place d'un service militaire européen ; la question est donc de savoir si ce service militaire serait ou non obligatoire.

Enfin, dans un contexte de montée des populismes dans l'Union européenne et des antagonismes entre les puissances mondiales, il semblerait que la défense de l'Union européenne soit d'autant plus essentielle et urgente.

Atelier de réflexion 5 – L'abstraction de l'idée européenne

« Demeurer enclos dans son identité, c'est se perdre et cesser d'être. On se connaît, on se construit par son identité, par le contact, l'échange, le commerce avec l'autre ». Tel était l'avis de Jean-Pierre Vernant en 2009.

Dès ses débuts, l'Union européenne a mis en place de nombreux éléments participant à la création d'une identité européenne. En effet, l'apport le plus remarquable qui caractérise cette union d'Etats est avant tout la monnaie commune dont ils se prévalent. Celle-ci s'inscrit dans le cadre d'une politique économique commune. L'Union européenne s'est construite dans un esprit de libéralisation des mobilités, qu'elles soient commerciales ou physiques. C'est en ce sens que nous disposons de l'espace Schengen et du marché intérieur. Toujours d'un point de vue économique, l'Union s'affirme comme un acteur de soutien auprès des Etats en difficulté, ce qui permet de créer une cohésion. Cette cohésion est également reprise d'un point de vue juridique avec l'édiction de règles de droit de l'Union européenne de plus en plus nombreuses, qui représentent aujourd'hui 20% du droit interne français.

Au-delà de cet aspect concret, l'Union européenne s'est dotée de symboles tels qu'un hymne, la journée de l'Europe, un drapeau, une devise. Cette identité se concrétise aussi à travers une citoyenneté européenne.

Bien que l'on ait des éléments qui participent à la construction d'une identité européenne, l'identité nationale reste importante, et les deux semblent parfois incompatibles pour certains. L'Union européenne occupe une place fondamentale, mais peu visible. Il existe ainsi un certain mécontentement des Français vis-à-vis de l'Union européenne.

On peut relever divers problèmes liés à l'Union européenne. Pour beaucoup, elle demeure une entité relativement abstraite. Son fonctionnement et son utilité sont souvent peu mis en avant, ce qui provoque une certaine défiance envers elle de la part des citoyens. Le citoyen ne mesure pas le rôle qu'il a à jouer, comme le montre le fort taux d'abstention aux élections européennes. Pour de nombreux Français, l'Union européenne est une organisation abstraite, dont on ne remarque la présence que par les impôts payés pour la financer. En outre, pour certaines personnes, elle semble se placer en concurrence avec la souveraineté de l'Etat, prenant des décisions jugées trop verticales.

Cette défiance se traduit concrètement par la montée des courants d'extrême-droite eurosceptiques, dans de nombreux pays, dont la France.

Face à ces problèmes, des solutions doivent être trouvées. On peut penser à développer la participation locale des citoyens de chaque Etat membre. Mais il faut surtout montrer aux citoyens que leur participation est nécessaire et c'est pourquoi il est primordial de développer la communication. En ce sens, les responsables politiques devraient davantage mettre en avant le rôle de l'Union européenne et ainsi servir de relais à la politique de l'Union européenne au lieu de dénigrer l'action de cette dernière.

- **Pistes de proposition formulées**
Cf. b.